

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la MLC

Vendredi 10 Décembre 2021 à 19h à la salle des fêtes
Place Charles de Gaulle - Taverny

CONVOCAATION:

Vous, adhérents, gérez l'association à tous les niveaux (activités, Conseil d'Administration, Assemblée Générale,...). L'Assemblée Générale vous concerne donc tous. Elle a pour but de présenter le bilan annuel, tant matériel que moral et les orientations à venir.

Notre maison fonctionne grâce aux animateurs qui vous encadrent, au personnel permanent, au Conseil d'Administration et à tous les bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur passion.

A l'occasion de notre Assemblée Générale Ordinaire, investissez-vous en devenant administrateur.
La MLC compte sur vous!

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier et présentation des comptes (exercice 2020/2021)
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.
- Atelier découverte de l'œnologie ou Atelier jeux.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un Conseil d'Administration afin d'élire les membres du bureau.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale sont consultables au secrétariat à partir du 01/12/2021

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1) de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2021

NOM.....Prénom.....âge.....

Adresse.....

Activité(s) pratiquée(s).....Tél.....

est candidat(e) au Conseil d'Administration de la M.L.C de Taverny.

Fait à.....Le.....Signature:

(1) Sont électeurs et éligibles les membres de la MLC inscrits depuis plus de 6 mois.

(2) Sont électeurs et éligibles les membres de la MLC âgés de 16 ans révolus à la date de l'A.G.

Sont électeurs les adhérents de moins de 16 ans représentés par leurs parents ou représentants légaux (une seule voix quel que soit le nombre d'enfants inscrits).

A RETOURNER IMPERATIVEMENT à Mme la Présidente avant le 10 décembre 2021
au 191 rue de Paris-95150 TAVERNY- tél 01.39.60.42.49.

POUVOIR (en cas d'impossibilité d'assister à l'A.G.)

Je soussigné(e)....., adhérent de la MLC de Taverny, n'assistera pas à l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2021.

Je donne pouvoir à (1)....., adhérent de la MLC de Taverny, pour me représenter et prendre part à tous les votes concernant l'ordre du jour.

Fait àle.....Signature:

(1) Chaque adhérent ne peut recevoir que 2 pouvoirs.

A noter :

La ludothèque installera un atelier jeu pour les enfants pendant la durée de l'AG (dans la même salle)

A RETOURNER à la Maison des Loisirs et de la Culture - 191 rue de Paris - 95150 Taverny